



TUTO :
**PARTICULIER - Consentement et transmission
de ses données personnelles**

1 - Consentir à la transmission de ses données pour régler son stationnement en ligne

Si votre abonnement nécessite le paiement de redevance de stationnement et que **vous souhaitez utiliser des applications mobiles pour régler votre redevance**, vous devez **autoriser la transmission de vos données**.

Dans le cas contraire, vous devrez payer vos redevances de stationnement via un horodateur.

2 - Modifier son consentement

A tout moment, il vous est possible de modifier votre consentement.

Pour ce faire, rendez vous sur l'espace de gestion de vos droits et descendez tout en bas de la page.

Pour payer mon stationnement par une application mobile, je transmets mes données

Toute modification prend effet immédiatement.

- ☒ J'autorise la transmission de mes données personnelles aux prestataires PayByPhone, Flowbird, EasyPark, Indigo Neo. Ainsi je peux payer mon stationnement résidentiel via une de ces applications mobiles avec mon smartphone.
- ☐ Je n'autorise pas la transmission de mes données personnelles aux prestataires PayByPhone, Flowbird, EasyPark, Indigo Neo. Je ne pourrai pas payer mon stationnement résidentiel via une de ces applications mobiles. Je pourrai payer seulement à l'horodateur.

Dernière mise à jour le 05/09/2024

Valider mon choix

Puis validez votre choix en cliquant sur ce bouton.



Faites votre choix en cliquant sur une des deux options.